

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

SIEGE : [La Gaule Annonéenne](#)

PROCES VERBAL Assemblée Générale 2022

Date de l'Assemblée Générale de l'association : [Vendredi 10 Février 2023](#)

(Article 25 des statuts l'association doit se réunir au cours du premier trimestre de l'année en cours)

Date de la convocation : [Mardi 24 Janvier 2023](#)

(Article 25 des statuts, la convocation doit être adressée à chaque membre au moins quinze jours à l'avance)

Mode d'information (*joindre une copie au compte-rendu*)

- mail
- courrier
- affichage
- autres (*à préciser*) [Facebook - Presse](#)

Lieu de la réunion : [Salle Etables](#)

[Espace Economique Jean Monnet](#)
[Parc de la Lombardière](#)
[07430 DAVEZIEUX](#)

Nombre des membres actifs : [1115](#)

Nombre des membres présents à l'Assemblée : [52 personnes](#) (*feuilles d'émargement en pièces jointes*)

Nombre des membres excusés :

Siège social : [33 Cité de Bernaudin – 07100 ANNONAY](#)

Composition du Bureau (*article 20 des statuts*):

Président : [Frédéric DE ANGELIS](#)

Vice-président : [Didier DUCLAUT](#)

Trésorier : [Patrick PACHOT](#)

Secrétaire : [Jérémie SASTRE](#)

Dates des quatre Conseils d'Administration (*article 18 des statuts*)

- [03 Février 2022](#)
- [02 Juin 2022](#)
- [01 Septembre 2022](#)
- [01 Décembre 2022](#)

Vérificateurs aux comptes (*article 27 des statuts*) :

- [Monsieur Lionel PICHAT](#)
- [Monsieur Alain SASTRE](#)

Joindre à cette feuille :

- *La convocation de l'AG avec l'ordre du jour*
- *La feuille d'émargement*
- *Le PV de l'AG*

Ordre du jour

- Sujets

(Conforme à l'article 25 des statuts)

- le rapport d'activité de l'exercice écoulé présenté par le président ou le secrétaire de l'association
- le rapport financier de l'exercice civil écoulé présenté par le trésorier
- l'approbation du rapport financier de l'exercice civil écoulé après avoir entendu le rapport de la Commission de contrôle
- le renouvellement ou la proposition du ou des membres de la commission de contrôle
- l'adoption ou la modification du budget et l'adoption du programme des activités, arrêté par le conseil d'administration pour l'exercice

- **Délibérations à prendre en Assemblée Générale des AAPPMA :**

- Rapport d'activité 2022 : approuvé à l'unanimité par l'assemblée ;
- Bilan financier 2022 : approuvé à l'unanimité par l'assemblée ;
- Budget prévisionnel 2023 : approuvé à l'unanimité par l'assemblée ;
- Adoption des membres de la commission de contrôle : Monsieur Lionel PICHAT et Monsieur Alain SASTRE : approuvé à l'unanimité par l'assemblée ;
- Validation des Gardes-Pêche Particulier de l'AAPPMA : Denis GARNODON et Sylvain SOUVIGNET (déjà assermentés) ainsi que William BRUNET et Dragoshi HAJRULLA (qui ont passé les modules d'assermentation au cours de l'année 2022) : approuvé à l'unanimité par l'assemblée ;
- L'assemblée générale approuve le contrôle de l'exercice de la pêche sur le territoire sur lequel elle détient les droits de pêche aux gardes pêches figurant sur la liste suivante :

- BILLON Albert
- GALLIN-MARTEL Claude
- DIAZ Daniel
- CARDON Frédérique
- DUPUIS Kévin
- BRUNET William
- FELIX Christophe
- GOUDON Romain
- GUEGUEN Yannick
- LABROUE Honoré
- HABAUZIT Gaëtan
- LEMONNIER Quentin
- LEBRA Bastien
- SANIAL Franck
- LECOQ Olivier
- MATRINGHEN Nicolas
- ROUSSEAU Nicolas
- SOUVIGNET Sylvain

Approuvé à l'unanimité par l'assemblée

L'assemblée générale :

Habilite le Conseil d'Administration de l'AAPPMA à valider le commissionnement des gardes de la brigade de la Fédération de l'Ardèche (dont la liste apparait ci-dessus) afin qu'ils puissent effectuer des contrôles pêche, sur le territoire sur lequel l'AAPPMA détient le droit de pêche.

L'assemblée Générale confie au Président le soin de délivrer les commissions aux gardes pêches particuliers mentionnés sur la liste et à ceux retenus par leur conseil d'administration-

Validation des vœux pour l'assemblée générale la Fédération de Pêche de l'Ardèche : (voir partie « vœux présentés en assemblée générale de la Fédération »)

Un seul vœu a été présenté lors de l'Assemblée Générale :

Mise en place de fenêtres de capture (truite Fario, brochet, sandre...) avec étude à l'appui pour déterminer les meilleures fenêtres à proposer : Approuvé à la majorité par l'assemblée (3 abstentions et 0 contre) ;

D'autres vœux n'ont pu être présentés au cours de l'Assemblée Générale :

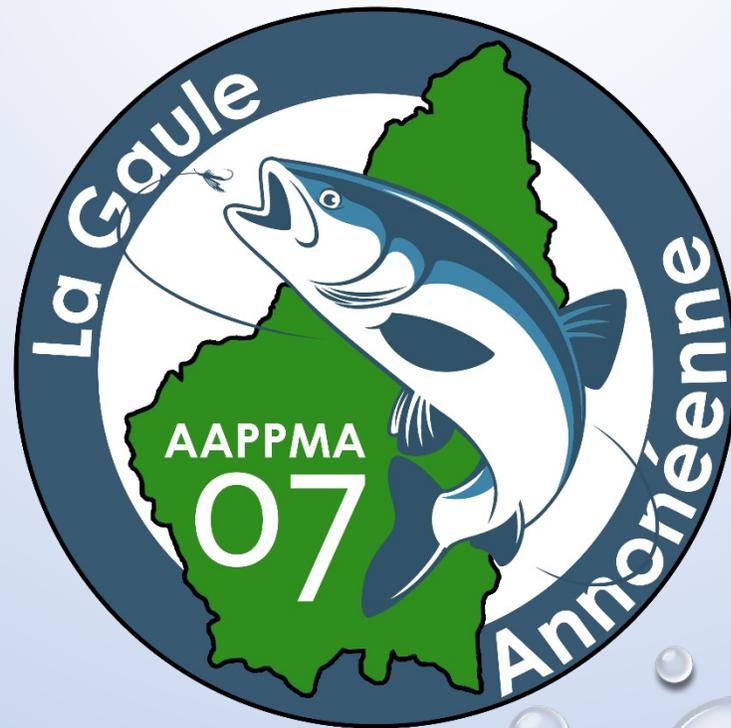
- Intégration de la perche commune (*Perca Fluviatilis*) dans le quota des carnassiers ;
- Instauration d'un carnet de capture limitant le nombre de prises à 10 poissons/pêcheur/an sur les poissons avec maille (sauf pour la truite AEC en lac spécifique) ;
- Fermeture systématique de la pêche sur les cours placés en alerte renforcée ou en crise au sens de l'arrêté cadre sécheresse ;
- Mise en place d'un « permis de pêche » conditionné à la réussite d'une validation des connaissances.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Voir document en pièce jointe :

- Bilan_exercice_AG_2022_Gaule_Annonéenne ;
- Budget_prévisionnel_2023_AG_2022_Gaule_Annonéenne ;
- Extrait_delib_AG_2022_Gaule_Annonéenne ;
- Convocation_AG_2022_Gaule_Annonéenne;
- Mail_convocation_AG_2022_Gaule_Annonéenne;
- Rapport_activite_AG_2022_Gaule_Annonéenne ;
- Voeux_AG_2022_Gaule_Annonéenne ;
- Feuille_emargement_AG_2022_Gaule_Annonéenne.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AAPPMA LA GAULE ANNONÉENNE



VENDREDI 10 FÉVRIER 2023 À 19H00

SALLE ÉTABLE – PARC DE LA LOMBARDIÈRE - DAVEZIEUX



MOT DU PRÉSIDENT





RAPPORT D'ACTIVITÉS ET PERSPECTIVES POUR 2023

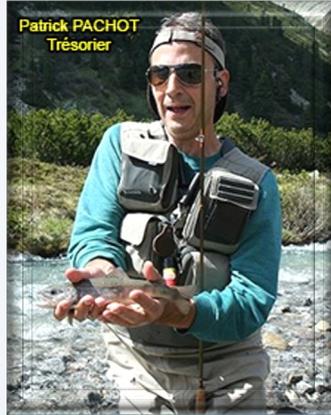




Frédéric DE ANGELIS
Président



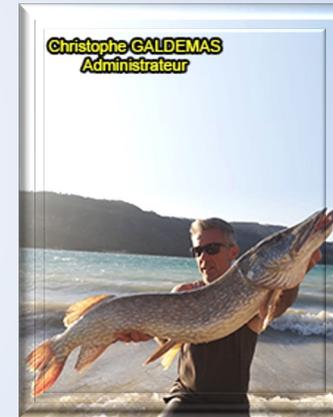
Didier DUCLAUT
Vice-président



Patrick PACHOT
Trésorier



Jérémi SASTRE
Secrétaire



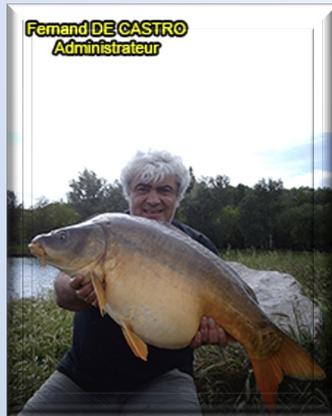
Christophe GALDEMAS
Administrateur



Sofiane ZOUAOUI
Administrateur



Jonathan PARIS
Membre coopté



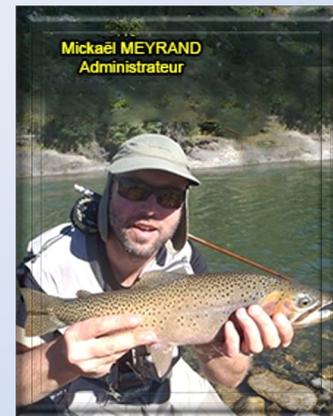
Fernand DE CASTRO
Administrateur



Didier MOREL
Administrateur



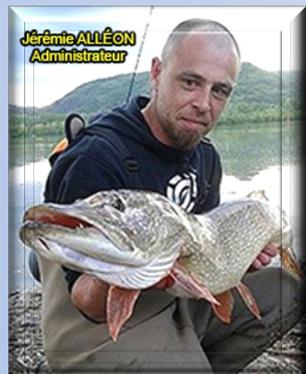
Johann FOMBONNE
Administrateur



Mickaël MEYRAND
Administrateur



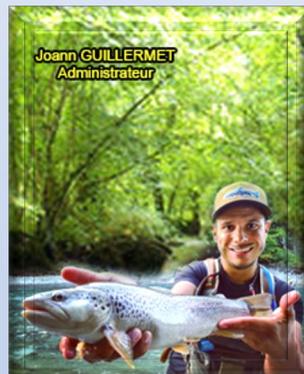
Christian LEFVRE
Administrateur



Jérémi ALLÉON
Administrateur



Emmanuel ROLETTI
Administrateur



Joann GUILLERMET
Administrateur



Christian PEZZOTA
Membre coopté



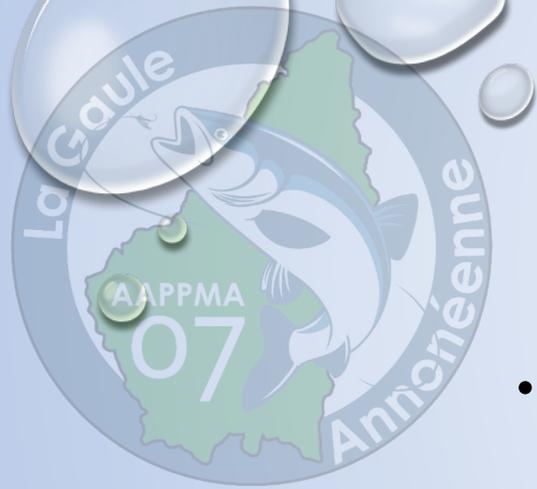
Cyrille MARGIRIER
Membre coopté



Jean Luc PRAY
Membre coopté



Bruno PERRIER
Membre coopté



2022 : Une année bien remplie!

- 5 conseils d'administration (plus de 13 participants en moyenne) + 7 réunions de bureau
- Des commissions très actives : APN, entretien des parcours, déversements, troc pêche, challenge float tube
- De nombreuses participation à des réunions : ASA du lac de Vert, Elaboration nouvelle charte du Parc du Pilat, gestion des roselières sur le Rhône, Réunion de bassin avec la FD07...
- 5 permanences à l'Homme des Bois pour la vente des cartes de pêche 2022





La garderie

Deux gardes-pêche actifs :

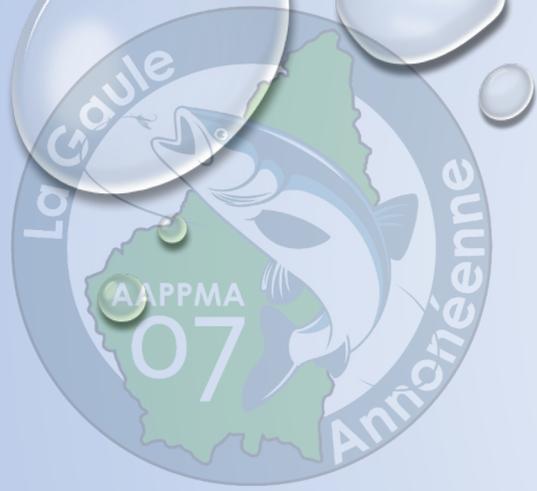
- Sylvain SOUVIGNET
- Denis GARNODON

Deux autres gardes-pêche en cours d'assermentation :

- William BRUNET
- Dragoshi HAGRULLA

**N'hésitez pas à nous contacter si
la surveillance des cours d'eau
vous intéresse !**





Le pôle animation

5 Ateliers Pêche Nature sur l'année,
encadrés par Jonathan PARIS :

- ❑ En Avril au lac de Vert → Pêche au coup
– carpe – feeder
- ❑ 4 samedis en Mai sur le Rhône et la
Cance → pêche aux leurres
- ❑ Juillet – Août aux Meinettes → multi
pêches
- ❑ Fin Juillet aux Meinettes → multi pêches
- ❑ 4 samedi en fin d'année sur le Rhône →
pêche aux leurres



Poursuite des activités de la **section mouche** : 30 séances avec montages de mouches artificielles, initiation au lancer, et pêche.

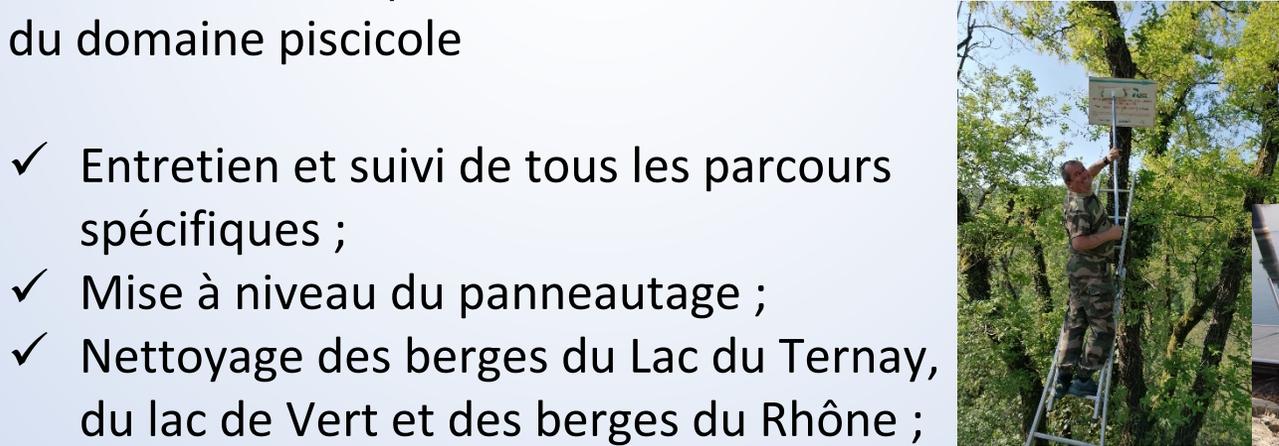


Entretien du domaine piscicole

Une commission entretien / travaux très active

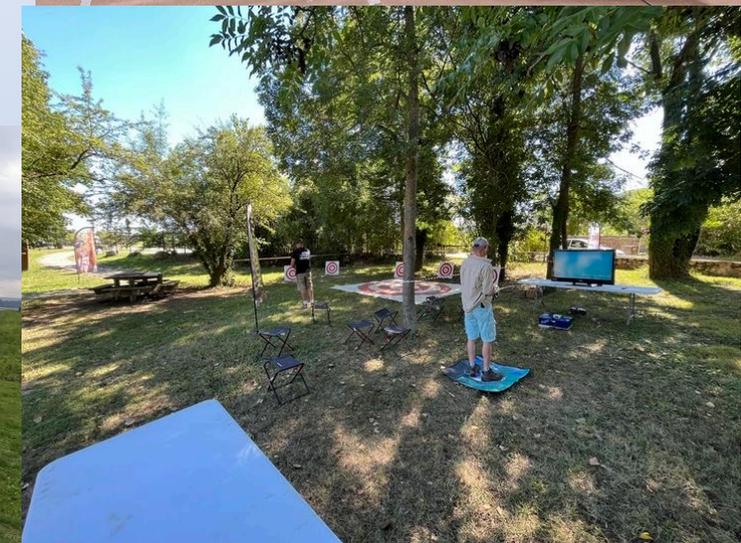
De nombreuses opérations sur l'ensemble du domaine piscicole

- ✓ Entretien et suivi de tous les parcours spécifiques ;
- ✓ Mise à niveau du panneautage ;
- ✓ Nettoyage des berges du Lac du Ternay, du lac de Vert et des berges du Rhône ;
- ✓ Réparation de la cabane du Ternay ;
- ✓ Pose de barrières et terrassement au lac de Vert ;
- ✓ Entretien du parcours mouche de Gallélaure sur la Cance ;
- ✓ Nettoyage et entretien du local de Serrières ;
- ✓ Réparation des frayères artificielles
- ...



Manifestations

- Journée jeunes et féminines au lac de Vert le 16 Avril ;
- Concours retraité au lac de Vert le 9 Juin ;
- La Ptite Féria du 07 à Champagne les 1^{er} et 2 Juillet ;
- Rencontre float tube à Serrières le 25 Septembre ;
- Troc Pêche et soupe aux choux en faveur du Téléthon à Andance le 3 Décembre ;



Déversements

- Truitelles Arc-en-Ciel non chauffés sur la Basse Cance ;
 - Poissons blancs et carnassiers sur nos lacs ;
 - Truites surdensitaires sur les ruisseaux et rivières dégradés ;
 - Truites surdensitaires pour une gestion halieutique sur le lac de Vert (5 déversements) ;
-
- **Favoriser la gestion patrimoniale sur les secteurs conformes.**
 - Participation au suivi du réseau piscicole par pêche électrique avec la FD07



Point sécheresse 2022

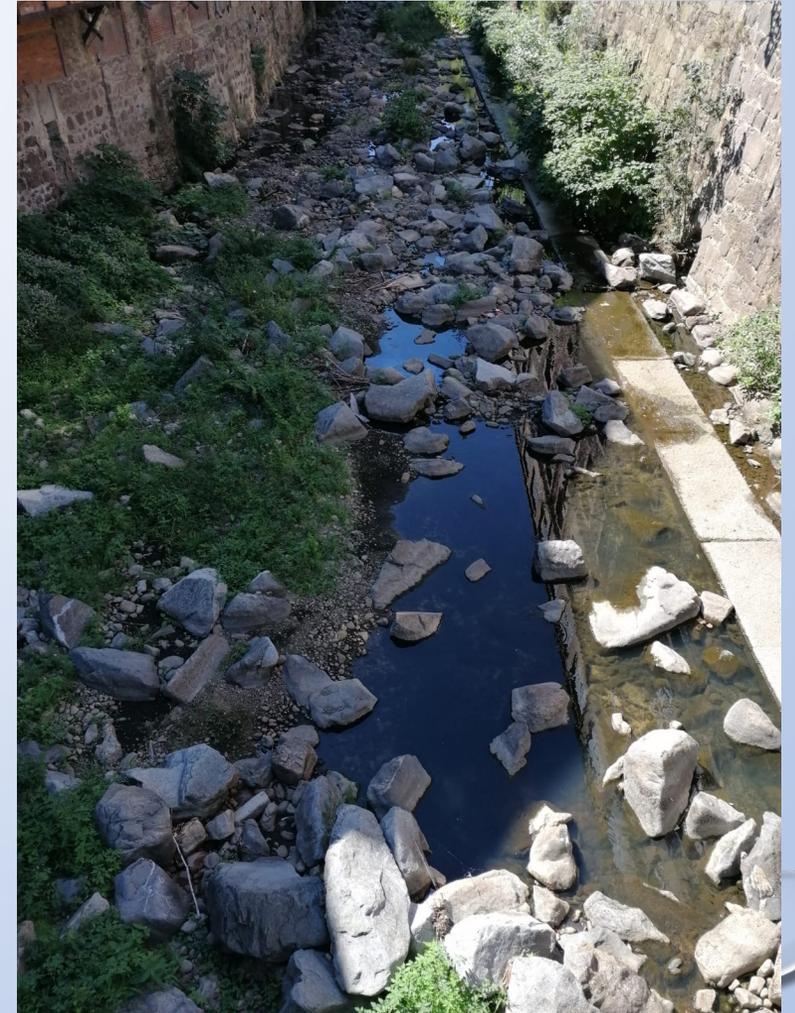


Une année difficile

Importante implication du monde de la pêche auprès des acteurs locaux

Participation de l'AAPPMA aux assises de l'eau

Evolution réglementaire attendue





Buldo N°27 - Saison 2022

L'édito du Président



2022 marque le début d'une nouvelle période pour notre association. En effet, fin 2021, les Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique ont procédé aux élections de leur conseil d'administration. Au mois de mars se dérouleront les élections dans les fédérations.

En ce qui nous concerne, c'est donc une nouvelle équipe, composée de pêcheurs motivés, compétents, dynamiques et soudés, qui va assurer la gestion de La Gaule Annonéenne pour les cinq ans à venir (2022-2026).

Les défis et missions qui nous attendent sont nombreux et nous y ferons face avec tout le sérieux et la rigueur que cela impose.

La formation des jeunes pêcheurs, avec la remise en route des Ateliers Pêche Nature, la montée en puissance de la garderie, pour une surveillance accrue du territoire, la reprise d'activité du club mosche et de la section pêche au coup, et pour finir, la création d'une section carassiers, qui sait... Voilà autant d'actions à mettre en œuvre rapidement, et tout cela, bien entendu, sans oublier les actions en faveur de la protection des milieux aquatiques.

Le travail à accomplir est important mais nécessaire pour dynamiser notre association et mettre en valeur notre passion, dans le respect des milieux, des équilibres biologiques et des poissons. Cependant, même avec toute la meilleure volonté du monde, ce travail ne pourra pas se faire sans l'implication de tous, élus comme bénévoles.

Les bénévoles d'une association sont sa force. Sans eux, sans vous, rien ne serait possible. Alors merci aux membres du Conseil d'Administration et aux membres sœurs qui se sont engagés pour ce nouveau mandat, cette nouvelle aventure. Merci également et sincèrement à tous les bénévoles qui répondent présents pour nous aider dans nos diverses actions.

Si vous aussi vous souhaitez partager des moments d'échanges, de convivialité, de débats d'idées et d'actions autour de la pêche et de la protection des milieux aquatiques, n'hésitez pas, venez nous rejoindre ! Vous y trouverez toute votre place.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite à toutes et à tous, une très bonne saison de pêche 2022.

Frédéric De Angelis
Président de l'A.A.P.P.M.A.
Vice-président de la Fédération de Pêche de l'Ardèche



Communication

- ❖ BULDO N°27
- ❖ Push mail
- ❖ Site internet
- ❖ Facebook
- ❖ Instagram

<https://www.annonay-peche.com/>



La Gaule Annonéenne
Pour une pêche raisonnée et responsable



PÊCHER SUR LE DOMAINE LA GAULE ANNONÉENNE

Il existe en Nord Ardèche, à proprement parler, des lieux où pratiquer notre loisir peut se révéler parfaitement merveilleux, toujours fascinant et parfois grisant.

Le domaine halieutique géré par notre association, par la diversité de ses paysages et de ses parcours de pêche, est propre à vous offrir des sensations et de l'émotion en pratiquant votre loisir de pleine nature, quel que soit la saison.

Depuis le pêcheur à la mouche qui trouvera au printemps l'opportunité de rencontrer l'autochtone dame fario de souche méditerranéenne, en parcourant la Deume, la Cance ou l'Ay.

ACTUALITÉS

- ASSEMBLEE GENERALE 2022
- PERMANENCES DE VENTES DE CARTES
- REOUVERTURE DU LAC DE VERT - REGLEMENTATION 2023
- CARTE PISCICOLE ET



Aappma Gaule Annonéenne

1,2 K J'aime • 1,2 K followers

Promouvoir Gérer Modifier

Publications À propos Mentions Avis Abonnements Photos Plus

Quel est le niveau de santé de votre Page ?

Effectuez ces actions pour continuer à améliorer Aappma Gaule Annonéenne.

État de la Page : bon

Associer votre compte WhatsApp

Que voulez-vous dire ?

Vidéo en direct Photo / vidéo Reel

À la une

Ce ne sera visible que si vous épinglez quelque chose.

Publications

Filtres Gérer les publications

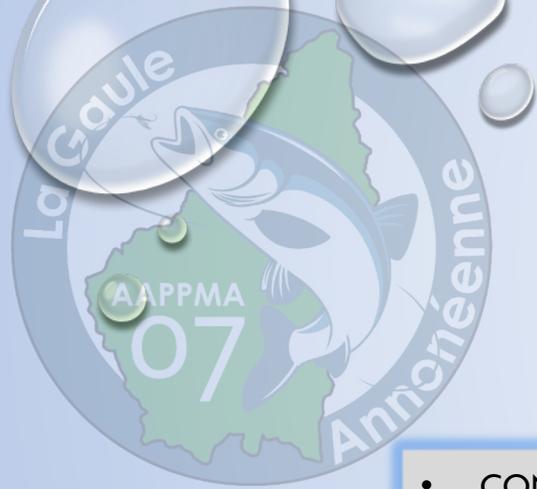


Contributions volontaires des bénévoles

Contributions volontaires en nature pour l'année 2022
MERCI AUX BENEVOLES !!

Nature de la contribution	Total
Réunions de bureau	64
Réunions du Conseil d'administration	188,5
Réunion de la commission APN	15
Réunion de la commission Challenge Float-tube	26
Réunion de la commission déversements	6
Réunion de la commission troc pêche	50
Assemblée Générale annuelle	52
Elections Fédération Départementale	12
Autres activités administratives	155
Autres réunions	41,9
Trésorerie	155,5
Animations	301,5
Communication	165
Entretien - travaux	226
Déversements	136
Pêches électriques	57,5
Garderie	30
Atelier Pêche Nature	223
Atelier mouche	180
Autres engagements	12
Autres activités - Divers	16
TOTAL HEURES	2112,9

Durée annuelle de travail 1607h



PERSPECTIVES 2023

- CONTINUER LES APN : Maintenir au moins 3 APN actifs en 2023.
- REDEMARRER UNE ECOLE DE PÊCHE AU COUP ;
- ANIMATIONS : Journée jeunes et féminines, Concours retraité, concours float-tube, Troc Pêche ...
- COMMUNICATION : Buldo 2023, site internet, push mail, Facebook, dynamiser Instagram ...
- PARTENARIATS : avec les collectivités territoriales, agence de l'eau, Fédération, CNR, DDT ...

- GESTION HALIEUTIQUE : poursuite des repoissonnements Vert, Ternay, truitelles AEC basse Cance.
- ENTRETIEN DES PARCOURS : Re-panneautage, cabanes TERNAY, abords lac de Vert, parcours de Gala
- Instauration d'une mesure de protection de la truite Fario sur la Basse Cance, en 2^{ième} catégorie .
- Proposer un projet de restauration de frayères sur la Basse Cance

- LA GARDERIE : **UN OBJECTIF PRIORITAIRE** : Maintien de deux gardes actifs, prochainement renforcés par 2 nouveaux gardes.



LAC DU TERNAY
UN PROJET À RESSORTIR DES
TIROIRS !

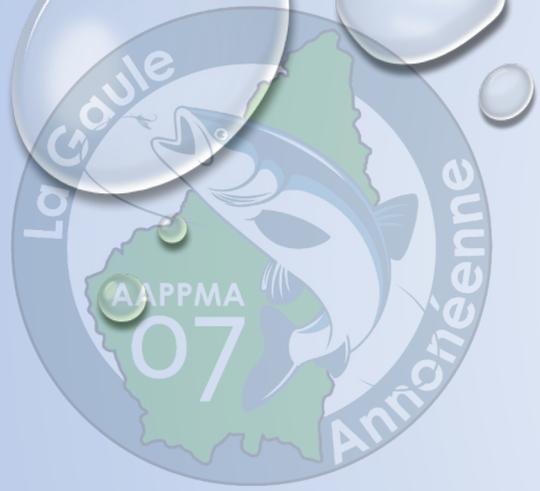


LE PROJET : AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE EN EAU AU DESSUS DE LA DIGUE ET TALUTAGE-CURAGE DE LA ZONE AVALE DE CETTE DIGUE

- La sécheresse de 2022 a vu le lac historiquement bas sur une très longue période, Une dérogation a privé le ruisseau du Ternay du débit réservé obligatoire sur plusieurs semaines car le lac ne se remplissait plus ce qui n'a pas été sans impact pour la Deûme.
- Cela nous conduit à demander de nouveau la mise en place de ce projet présenté en 2015 qui répond à de nombreux objectifs :
- Augmenter la capacité de stockage du lac en réaménageant la réserve de l'amont (située à l'arrivée du ruisseau du Ternay) pour en faire un lieu toujours en eau avec une végétation aquatique et en effectuant un curage-talutage de la zone amont de la digue totalement ensablée,
- Améliorer la qualité de l'eau avec ce rôle de filtre naturel que jouerait la végétation aquatique,
- Protéger le lac de pollutions éventuelles par l'amont avec le rôle de tampon apportée par cette surface en eau fermée par une digue,
- Augmenter l'attractivité touristique pour la pêche sur le lac du Ternay et en faire un spot reconnu pour la pêche des carnassiers.

✓ Vote par l'Assemblée





INTERVENTION SIMON PLENET ROMAIN EVRARD CHRISTELLE REYNAUD





BILAN FINANCIER 2022

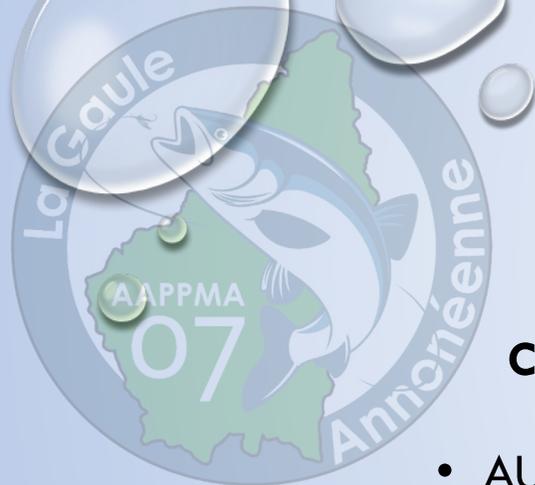
DU 01/01/2022 AU 31/12/2022





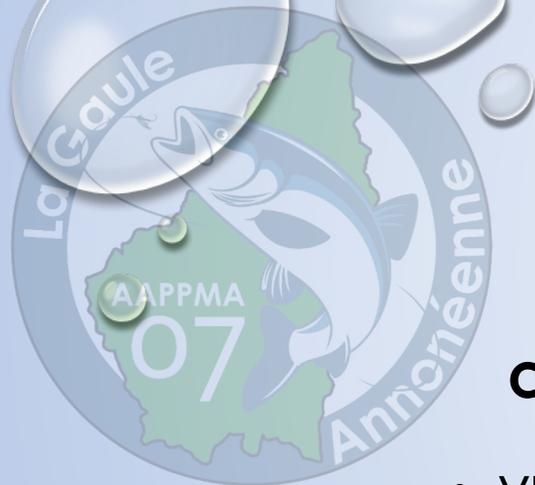
DÉPENSES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

CATÉGORIE DE DÉPENSES	TOTAL
• TRAVAUX ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	366,95 €
• RISTOURNE CARTE DE PÊCHE	544,00 €
• LOTS ET MÉDAILLES	333,60 €
• LOTS ET BAUX DE PÊCHES	2 198,88 €
• FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMS	616,27 €
• FRAIS OCCASIONNÉS PAR ALEVINAGE	115,86 €
• FRAIS DE GARDERIE	829,40 €
• FRAIS DE DÉVERSEMENT DE POISSONS	10 910,80 €
• FRAIS DE DÉPLACEMENT	60,90 €
• FRAIS BANCAIRES	88,90 €
• FOURNITURES ET MATÉRIEL D'ENTRETIEN	855,44 €
• DOTATIONS ÉCOLES DE PÊCHE	2 342,55 €



DÉPENSES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

CATÉGORIE DE DÉPENSES	TOTAL
• AUTRES ACHATS	919,00 €
• ASSURANCES	616,62 €
• ABONNEMENT COMMUNICATION	2 147,44 €
• ANIMATIONS	8 458,50 €
• FOURNITURES DE BUREAU	696,97 €
• A G ET AUTRES MANIFESTATIONS	565,80 €
• AMORTISSEMENT MATÉRIEL	900,00 €
• PROVISION ACHAT MATÉRIEL TRAVAUX	2 000,00 €
TOTAL CHARGES :	35 567,88 €



REVENUS DU 01/01/2022 AU 31/01/2022

CATÉGORIE DE RECETTES	TOTAL
• VENTE CARTES DE PÊCHE	17 045,20€
• VENTE TIMBRES/CARTES LAC DE VERT	7 215,00 €
• REVENUS DIVERS	655,19 €
• SUBVENTION FÉDÉRATION 07	3 179,07 €
• GAIN FINANCIER	610,16 €
• ANIMATIONS	6 343,40 €
TOTAL RECETTES :	35 048,02 €



BILAN 2022 ET COMMENTAIRES

- TOTAL RECETTES

35 048,02 €

- TOTAL DÉPENSES

35 567,88 €

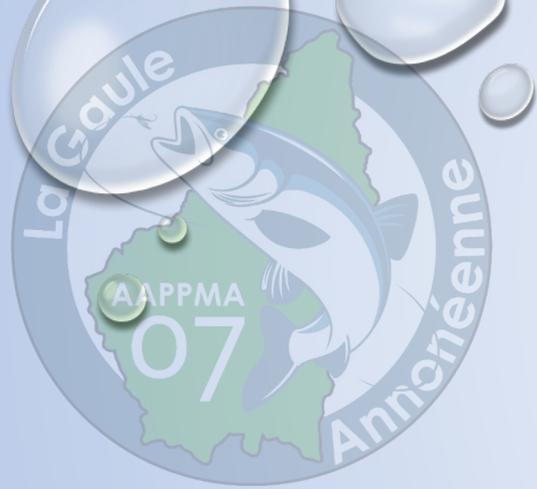
- **BILAN**

- 519,86 €

BUDGET DÉFICITAIRE MAIS CONFORME AU PRÉVISIONNEL

(PRÉVISIONNEL 2022 VALIDÉ : -1 238,36 €)

EN PHASE AVEC UNE RÉSERVE « CONFORTABLE » DE 79 551,71 €



ARRETE DES COMPTES AU 31/12/2022

• COMPTE COURANT CREDIT MUTUEL :	26 485,40 €
• LIVRET BLEU CREDIT MUTUEL :	44 931,54 €
• COMPTES TITRES CREDIT MUTUEL :	6 939,09 €
• CLUB MOUCHE CREDIT MUTUEL :	11 95,68 €
• TOTAL :	79 551,71 €



VALIDATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

M. PICHAT Lionel
M. SASTRE Alain



✓ Vote par l'Assemblée



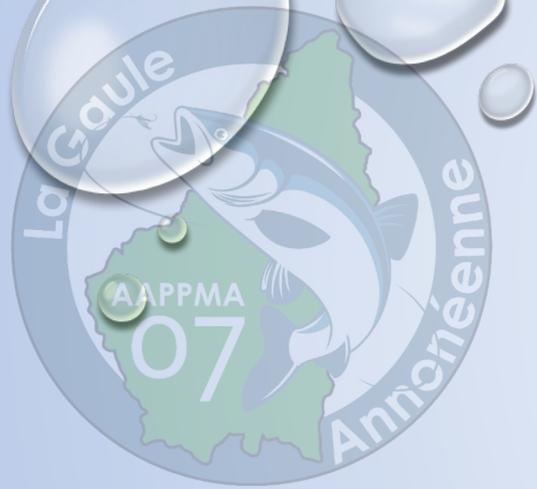


BUDGET PRÉVISIONNEL 2023





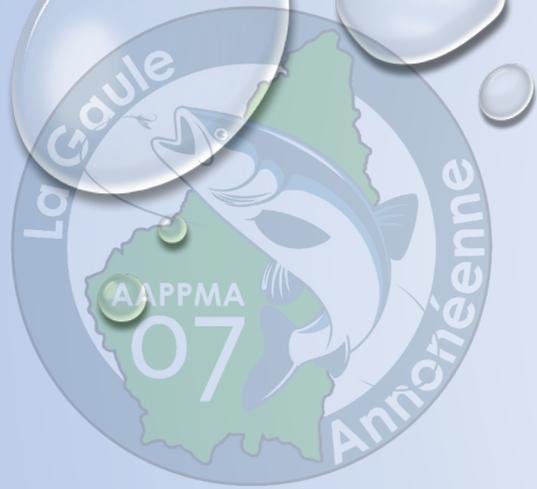
Catégorie de dépenses	Prévisionnel 2023	Réalisé 2022	Commentaire
Travaux d'entretien et réparations	2 200	366,95	Travaux local Fontanes Galléiaure
Ristourne cartes de pêche	475	544,00	
Lots et médailles	300	333,60	
Lots et baux de pêche	2 285	2 198,88	
Frais postaux et télécoms	100	616,27	Résiliation abonnement télécoms
Frais occasionnés par alevinages	130	115,86	
Frais de garderie	1 035	690,00	Assermentation nouveau garde S2
Frais de déversement de poissons	12 902	10 910,80	Hausse TVA
Frais de déplacement	65	60,90	
Frais bancaires	93	88,90	



Catégorie	Prévisionnel 2023	Réalisé 2022	Commentaire
Fournitures et matériel d'entretien	500	855,44	
Dotations école de pêche	2 400	2 342,55	
Autres achats	1 900	919,00	Achat tronçonneuse et mobilier
Assurances	170	616,62	Nouveaux contrats
Abonnement communications	400	2 147,44	En 2022 achat T-shirts, casquettes patches
Animations	8 500	8 458,50	
Fournitures bureau	700	696,97	
A.G. et autres manifestation	600	565,80	
Amortissement	600	900,00	
Provision achat matériel	-2 000	2 000,00	Utilisation provision 2022
TOTAL	33 356	35 567,88	



Catégorie de revenus	Prévisionnel 2023	Réalisé 2022	Commentaire
Vente cartes de pêche	16 200	17 045,20	Baisse 12%
Vente timbres/cartes Lac de Vert	5 402	7 215,00	Baisse 25%
Revenus divers	400	655,19	En 2022, clôture compte coup
Subvention Fédération 07	3 180	3 179,07	
Gain financier	400	610,16	Moyenne deux dernières années
Animations	6 500	6 343,40	
TOTAL	32 082	35 048,42	



→ Total recettes : 32 082 €

→ Total dépenses : 33 356 €

Bilan prévisionnel : - 1 274 €

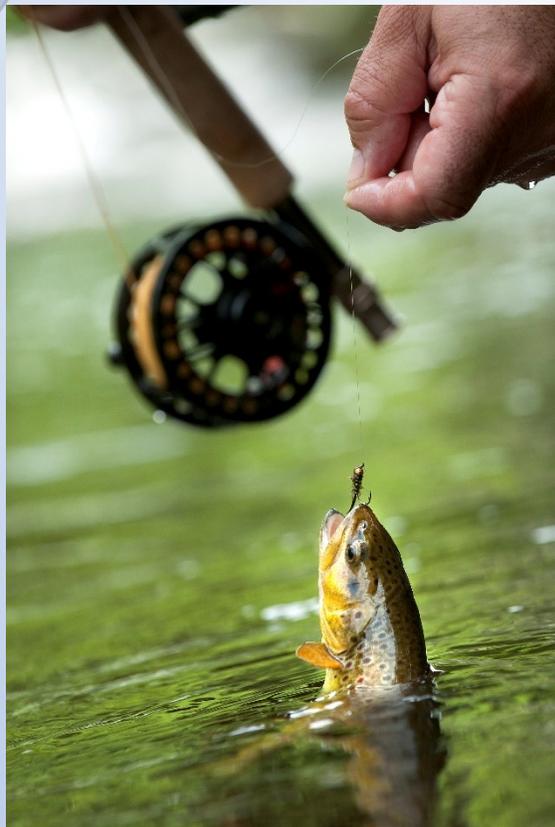
- POUR 2023, UN BUDGET PRÉVISIONNEL TENANT COMPTE DU BON FONCTIONNEMENT DES APN 2022 ET DES ANIMATIONS.
- CE BUDGET S'APPUIE SUR UNE SITUATION SAINES DES COMPTES AVEC UN SOLDE BANQUE PERMETTANT D'INVESTIR POUR L'AVENIR.
- SUR 2023, LE MOBILIER POUR LES MANIFESTATIONS SERA ÉTOFFÉ ET L'ACHAT D'UNE NOUVELLE TRONÇONNEUSE EST PRÉVUE.
- LE LOCAL FONTANES SERA RÉAMÉNAGÉ POUR ÊTRE PLUS FONCTIONNEL. EN RÉFLEXION AUSSI, L'ACHAT D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE.

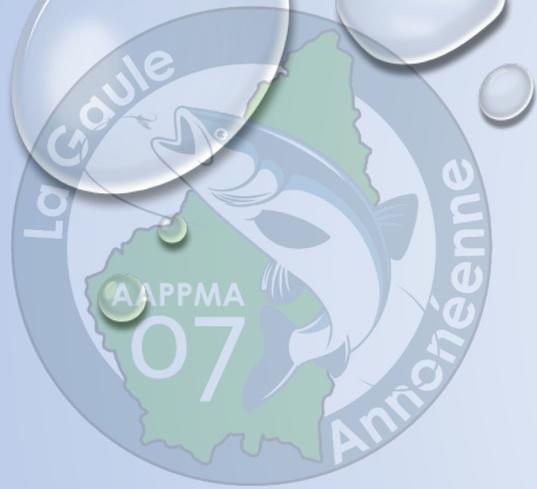
✓ Vote par l'Assemblée





BILAN D'ACTIVITÉS DU CLUB MOUCHE





VALIDATION DES GARDES-PÊCHE PARTICULIERS

M. GARNODON Denis
M. SOUVIGNET Sylvain

M. BRUNET William
M. HAGRULLA Dragoshi



✓ Vote par l'Assemblée





VALIDATION DES GARDES-PÊCHE DE LA BRIGADE FÉDÉRALE DÉPARTEMENTALE

- BILLON Albert
- GALLIN-MARTEL Claude
 - DIAZ Daniel
- CARDON Frédérique
 - DUPUIS Kévin
 - BRUNET William
 - FELIX Christophe
 - GOUDON Romain
 - GUEGUEN Yannick
- LABROUE Honoré
- HABAUZIT Gaëtan
- LEMONNIER Quentin
 - LEBRA Bastien
 - SANIAL Franck
 - LECOQ Olivier
- MATRINGHEN Nicolas
- ROUSSEAU Nicolas
- SOUVIGNET Sylvain



✓ Vote par l'Assemblée



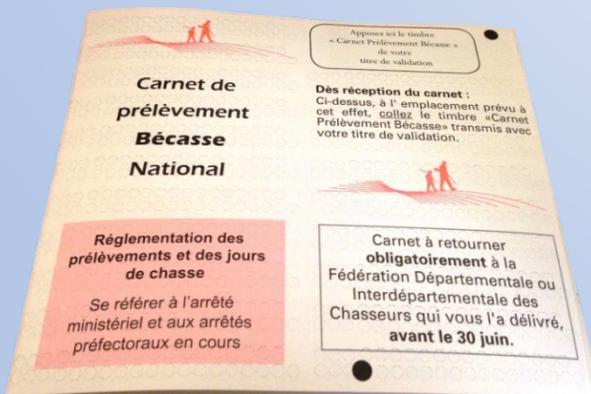
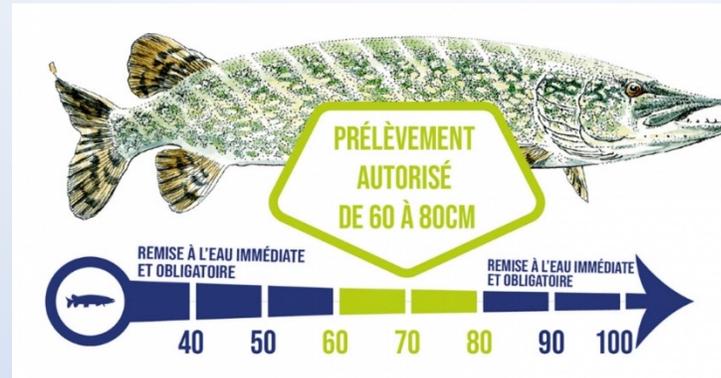


VALIDATION DES VŒUX POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION DE PÊCHE DE L'ARDECHE

1°) Mise en place de fenêtres de capture (truite Fario, brochet, sandre...) avec étude à l'appui pour déterminer les meilleures fenêtres à proposer ;

2°) Intégration de la perche commune (Perca Fluviatilis) dans le quota des carnassiers ;

3°) Instauration d'un carnet de capture limitant le nombre de prises à 10 poissons/pêcheur/an sur les poissons avec maille (sauf pour la truite AEC en lac spécifique) ;



4°) Fermeture systématique de la pêche sur les cours placés en alerte renforcée ou en crise au sens de l'arrêté cadre sécheresse ;



5°) Mise en place d'un « permis de pêche » conditionné à la réussite d'une validation des connaissances.

✓ Vote par l'Assemblée





VALIDATION DE LA CARTE DE PÊCHE « PROMOTIONNELLE AUTOMNE » 2023

2022
CARTE DE PÊCHE
PERSONNE MAJEURE
Association Régionale de Pêche
et de Protection des Milieux Aquatiques
VISUEL NON CONTRACTUEL
Pêche
Photo d'identité obligatoire accompagnée de tout
document justifiant votre identité.

OFFRE D'AUTOMNE

Votre carte de pêche
« personne majeure »
à -50%

The advertisement features a background image of a fisherman in a tan jacket and cap, fishing in a river. An orange banner across the top reads 'OFFRE D'AUTOMNE'. A blue banner at the bottom contains the text 'Votre carte de pêche « personne majeure » à -50%'. A 2022 fishing card is shown in the top left corner, tilted. The card is blue and white, with the text '2022 CARTE DE PÊCHE PERSONNE MAJEURE' and 'Association Régionale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques'. It also includes a photo of a fisherman and the text 'VISUEL NON CONTRACTUEL' and 'Pêche'. At the bottom of the card, it says 'Photo d'identité obligatoire accompagnée de tout document justifiant votre identité.'

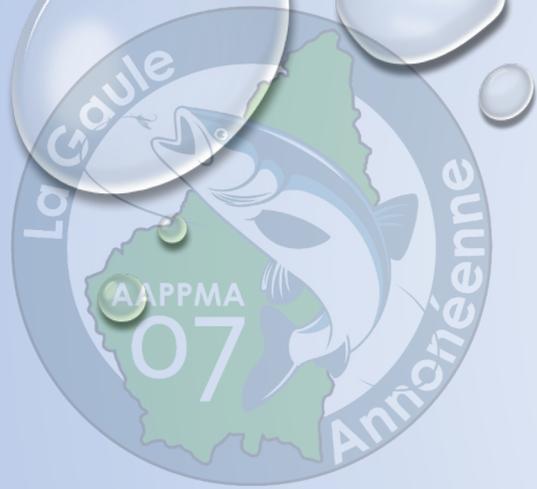
✓ Vote par l'Assemblée



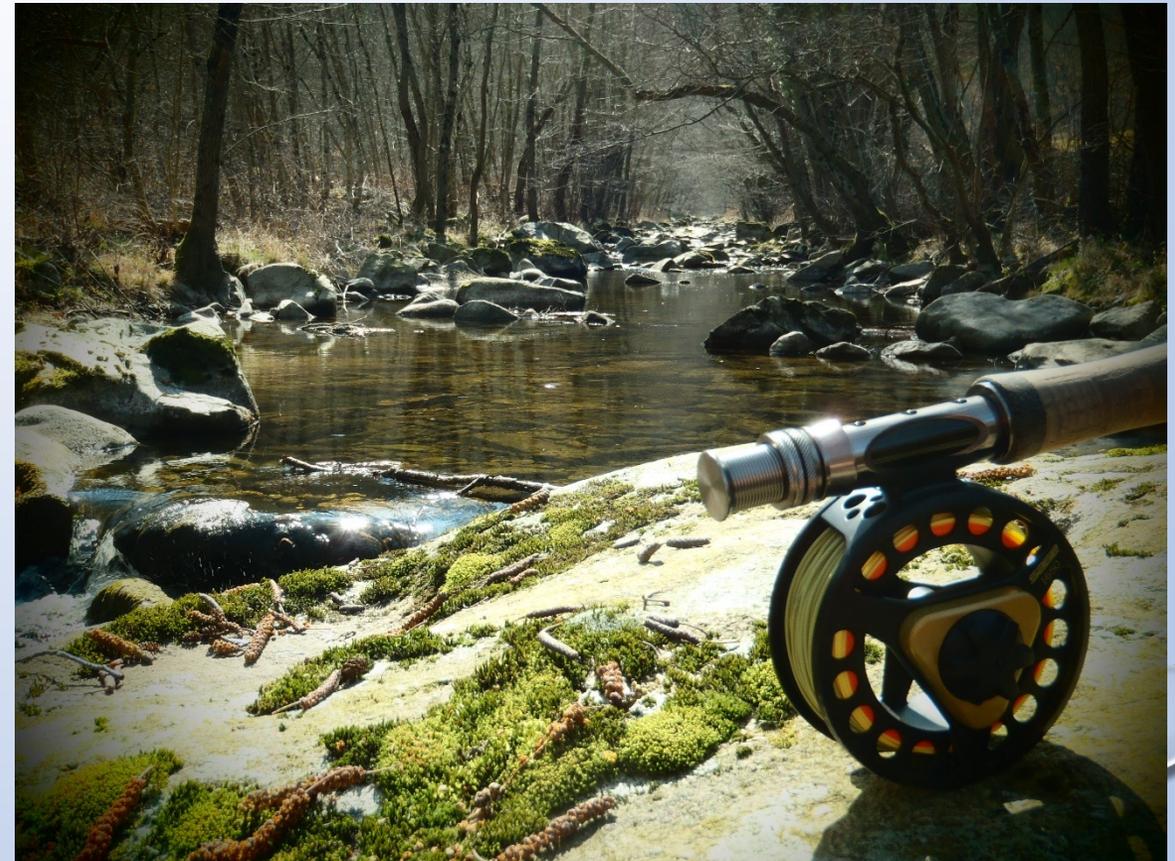


PAROLE AUX ÉLUS

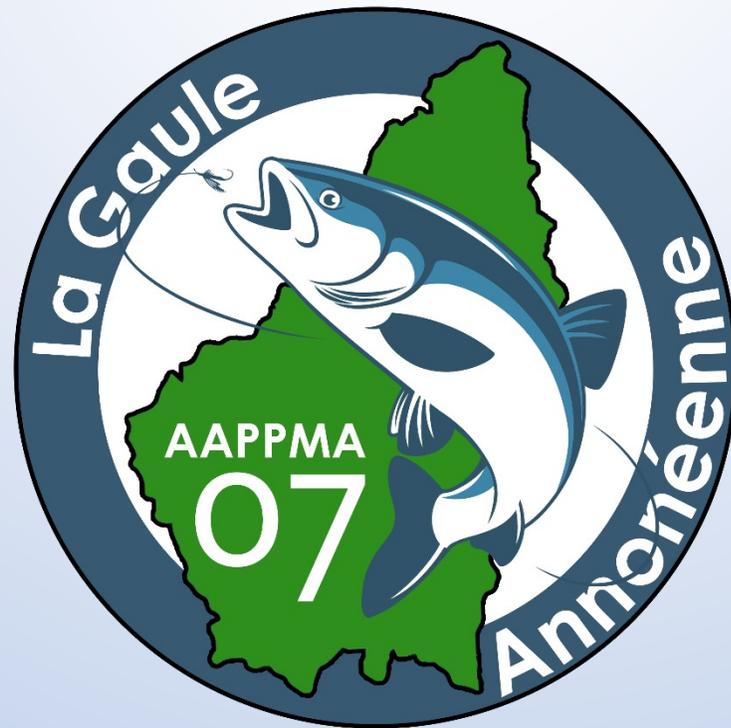




QUESTIONS / ÉCHANGES AVEC LA SALLE



MERCI DE VOTRE ATTENTION



AAPPMA LA GAULE ANNONEENNE - BILAN EXERCICE 2022

DEPENSES			RECETTES		
Catégorie	Réalisé 2022	Commentaire	Catégorie	Réalisé 2022	Commentaire
Travaux d'entretien et réparations	366,95		Encaissement dépositaires	26336,00	Vente cartes et Timbres Lac de Vert avec la ristourne déduite pour nos dépositaires hormis OT + 4 euros oubli caisse pièces Vival 2022
Ristourne cartes de pêche	240,00	Uniquement OT - Déduction ristourne 2021 de 97,50 et ajout reliquat 2022 de 30,50 Euros	Versement Fédération ventes de cartes 2022	17097,30	Reliquat 2022 de 597,10 euros à recevoir
Paieement cotis. et taxes	19616,50		Revenus divers	655,19	Vente polos, location matériel, clôture pêche au coup, vente cuves
Lots et médailles	333,60	cadeau luc, lot enduro Sun Carpe	Vente timbres Vert		Compris dans encaissement dépositaires - voir onglet spécifique à la fin
Lots et baux de pêche	2198,88		Subvention Fédération 07 - FNPF	3179,07	Garderie - APN X 5
Frais postaux et télécoms	616,27		Gain financier	610,16	Intérêt Livret bleu 2022
Frais occasionnés par alevinages	115,86		Autres subvention		
Frais de garderie	690,00		Animations revenu	6343,40	
Frais de déversement de poissons	10910,80		TOTAL	54221,12	
Frais de déplacement	60,90				
Frais de carte	0,00				
Frais bancaires	88,90	Abt banque à distance			
Fournitures et matériel d'entretien	855,44				
Dotations école de pêche	2342,55	Achat moulinets occasion 50,00 Euros non débité			
Autres achats	919,00	Imprimante, Pc portable			
Assurances	616,62				
Abonnement communications	2147,44	Hébergement et mise à jour Site, Buldo			
Animations	8458,50	Journée jeunes féminines Lac de Vert, Challenge Float-tube, APN, Troc pêche			
Fournitures bureau	696,97	clé			
A.G. et autres manifestation	565,80	Loc salle AG2021, CA, Reversement dons Téléthon 250,00 Euros non débité et Super U 17,89 euros non débité			
Autres charges externes					
Amortissement	900,00				
Provisions achat matériel	2000,00	Travaux local Fontanes, autres achats			
TOTAL	54740,98				
	Réalisé 2022	Prévisonnel 2022			
	-519,86 €	-1238,36			

AAPPMA LA GAULE ANNONEENNE - PREVISIONNEL 2023

DEPENSES				RECETTES			
Catégorie	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023	Commentaire	Catégorie	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023	Commentaire
Travaux d'entretien et réparations	366,95	2200	Travaux local Fontanes	Encaissement dépositaires	26336,00	24400	Baisse vente cartes de pêche 12% et timbres Lac de Vert 25% (vente cartes et Timbres Lac de Vert)
Ristourne cartes de pêche	240,00	211	Baisse vente cartes de pêche 12%	Versement Fédération ventes de cartes 2021	17097,30	15938	Baisse vente cartes de pêche 12%
Paielement cotis. et taxes	19616,50	18700	Baisse vente cartes de pêche 12%	Revenus divers	655,19	350	En 2022, vente polos, location matériel, clôture pêche au coup, vente cuves
Lots et médailles	333,60	300		Vente permis - timbres Vert			Compris dans encaissement dépositaires - voir onglet spécifique à la fin
Lots et baux de pêche	2198,88	2285,00	Hausse Lac de Vert	Subvention Fédération 07 - FNPF	3179,07	3180	Garderie - APN X 5
Frais postaux et télécoms	616,27	100	Résiliation abt télécoms, provision timbres achetés en 2022	Gain financier	610,16	300	Intérêt Livret bleu 2022 (220,50 Euros en 2021)
Frais occasionnés par alevinages	115,86	130		Autres subvention			
Frais de garderie	690,00	1035	Validation 2ième garde semestre 2	Animations revenu	6343,40	6350	Challenge Float-tube, APN, Troc pêche
Frais de déversement de poissons	10910,80	12902		TOTAL	54221,12	50518,00	
Frais de déplacement	60,90	65		Pour 2023, encore un budget prévisionnel ambitieux tenant compte du bon fonctionnement des APN2022 et des animations. Ce budget s'appuie sur une situation saine des comptes avec un solde banque permettant d'investir pour l'avenir. Sur 2023, le mobilier pour les manifestations sera étoffé et l'achat d'une nouvelle tronçonneuse est prévue. Le local fontanes sera réaménagé pour être plus fonctionnel. En réflexion aussi, l'achat d'un groupe électrogène.			
Frais de carte	0,00						
Frais bancaires	88,90	93					
Fournitures et matériel d'entretien	855,44	500					
Dotations école de pêche	2342,55	2400					
Autres achats	919,00	1900	Achat tronçonneuse et mobilier manifestation				
Assurances	616,62	170	Actualisation et nouveau contrat				
Abonnement communications	2147,44	400	En 2022 Achat t-shirts, patchs, casquettes				
Animations	8458,50	8500	Journée jeunes féminines Lac de Vert concours retraités Challenge Float-tube, APN, Troc pêche				
Fournitures bureau	696,97	700					
A.G. et autres manifestation	565,80	600					
Autres charges externes							
Amortissement	900,00	600					
Provisions achat matériel	2000,00	-2000	Travaux local Fontanes, autres achats				
TOTAL	54740,98	51791,55					
	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023					
	-519,86 €	-1 273,55 €					



AAPPMA : La Gaule Annonéenne

Vœux de l'AAPPMA – AG du Vendredi 10 Février 2023

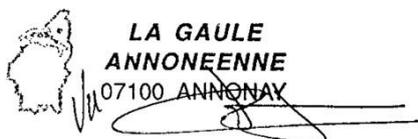
Mise en place de fenêtres de capture (truite Fario, brochet, sandre...) avec étude à l'appui pour déterminer les meilleures fenêtres à proposer – approuvé à la majorité par l'assemblée (3 abstentions et 0 contre)

D'autres vœux n'ont pu être présentés au cours de l'Assemblée Générale :

- Intégration de la perche commune (*Perca Fluviatilis*) dans le quota des carnassiers ;
- Instauration d'un carnet de capture limitant le nombre de prises à 10 poissons/pêcheur/an sur les poissons avec maille (sauf pour la truite AEC en lac spécifique) ;
- Fermeture systématique de la pêche sur les cours placés en alerte renforcée ou en crise au sens de l'arrêté cadre sécheresse ;
- Mise en place d'un « permis de pêche » conditionné à la réussite d'une validation des connaissances.

DE ANGELIS Frédéric

Président



SASTRE Jérémie

Secrétaire



AAPPMA : La Gaule Annonéenne

Extrait de PV d'AG – DELIBERATION AG du **Vendredi 10 Février 2023**

A l'ordre du jour de votre Assemblée Générale : (Conforme à l'article 25 des statuts)

1. Présentation du rapport d'activité de l'exercice écoulé, présenté par le Président ou le Secrétaire de l'AAPPMA
2. Le rapport financier de l'exercice civil écoulé présenté par le trésorier
3. **L'approbation du rapport financier de l'exercice civil écoulé par l'Assemblée Générale**, après avoir entendu le rapport de la Commission de contrôle
4. **Le renouvellement ou la proposition du ou des membres de la commission de contrôle**
5. **L'adoption ou la modification du budget et l'adoption du programme des activités**, arrêté par le conseil d'administration pour l'exercice 2023.

Délibération : Prise lors de l'Assemblée Générale du 10 Février 2023, adopté à l'unanimité par l'assemblée :

L'Assemblée Générale approuve le contrôle de l'exercice de la pêche sur le territoire sur lequel elle détient les droits de pêche aux gardes pêches figurant sur la liste suivante :

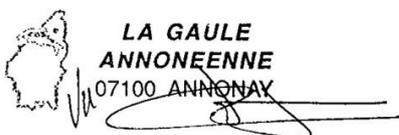
- | | |
|----------------------|------------------------|
| - BILLON Albert | - Claude GALLIN-MARTEL |
| - DIAZ Daniel | - Frédérique CARDON |
| - DUPUIS Kévin | - William BRUNET |
| - FELIX Christophe | - Romain GOUDON |
| - GUEGUEN Yannick | - Honoré LABROUE |
| - HABAUZIT Gaëtan | - Quentin LEMONNIER |
| - LEBRA Bastien | - Franck SANIAL |
| - LECOQ Olivier | |
| - MATRINGHEN Nicolas | |
| - ROUSSEAU Nicolas | |
| - SOUVIGNET Sylvain | |

L'Assemblée Générale:

-Habilite le Conseil d'Administration de l'AAPPMA à valider le commissionnement des gardes de la brigade de la Fédération de l'Ardèche (dont la liste apparait ci-dessus) afin qu'ils puissent effectuer des contrôles pêche, sur le territoire sur lequel l'AAPPMA détient le droit de pêche.

-L'assemblée Générale confie au Président le soin de délivrer les commissions aux gardes pêches particuliers mentionnés sur la liste et à ceux retenus par leur conseil d'administration.

Le Président :


**LA GAULE
ANNONEENNE**
07100 ANNONAY

Le Secrétaire :

